

ARRÊTÉS SPÉCIAUX

Extraits d'arrêtés pris en 1932 concernant les mines

Arrêté royal du 16 février 1932, autorisant la Société anonyme des Charbonnages d'Abhooz et Bonne-Foi-Hareng, à occuper, pour les besoins de son exploitation, un terrain d'une contenance totale approximative de 10.818 mètres carrés, situé à Herstal et appartenant à MM. Nyssen-Dumonceau, Pieper, H., et Ranscelot, L., domiciliés à Liège.

Arrêté royal du 21 mars 1932, autorisant la Société anonyme d'Ougrée-Marihayé, à Ougrée, propriétaire des deux concessions de mines de houille de « Beaulieusart » et de « Leernes-Landelies », à réunir ces deux concessions en une seule sous le nom de « concession de Beaulieusart et Leernes-Landelies ».

Arrêté royal du 12 mai 1932, autorisant la Société anonyme du Charbonnage d'Aiseau-Presles, à Farciennes, propriétaire de la concession de « Tergnée-Aiseau-Presles », et la Société anonyme des Houillères Unies du Bassin de Charleroi, à Gilly, propriétaire de la concession de la « Masse Saint-François » :

1° A substituer à la partie de la limite actuelle entre ces concessions formée par l'axe du lit de l'ancienne Sambre, ou une limite nouvelle en ligne droite dont l'effet sera de réduire de 3 H. 30 a. 65 cent. la surface de la concession de la « Masse Saint-François » et d'augmenter de pareille étendue la superficie de la concession de « Tergnée-Aiseau-Presles »;

2° A enlever les esportes le long des parties de limite supprimées et à conserver des esportes le long de la limite nouvelle.

Arrêté royal du 1^{er} septembre 1932, accordant à la Société anonyme des Charbonnages du Boubier, à Châtelet, à titre d'extension de sa concession de « Boubier », la concession

des mines de houille gisant sous un territoire de 32 ares 25 cent., dépendant de la commune de Châtelineau.

Cet arrêté autorise en outre la dite société à rompre les espointes qui séparent actuellement sa concession du territoire donné en extension.

Arrêté royal du 19 novembre 1932, autorisant la Société anonyme des Charbonnages du Levant du Flénu et la Société anonyme du Charbonnage des Produits au Flénu : la première à céder sa concession du « Levant du Flénu », la seconde à acquiescer cette concession.

Cet arrêté autorise, en outre, la Société anonyme du Charbonnage des Produits au Flénu à réunir en une seule cette concession du « Levant du Flénu » avec celles des « Produits et Ghlin » et de « Nimy » qui lui appartiennent déjà.

Il autorise enfin cette même société à rompre les espointes qui séparent les trois concessions prémentionnées et donne à la nouvelle concession ainsi formée le nom de « Concession des Produits et Levant du Flénu », laquelle aura une superficie totale de 9.380 H. 68 ares 80 centiares.

Arrêté royal du 4 décembre 1932, révoquant la concession de mines de fer de « Boninne » octroyée par arrêté du 15 août 1825.

Arrêté royal du 4 décembre 1932, révoquant la concession de mines de plomb, zinc et pyrite de fer de « Kinkempois », telle qu'elle résulte de l'arrêté royal du 20 mars 1872.

Arrêté royal du 5 décembre 1932, confirmant à la Société « Aktien-Gesellschaft für Bergbau, Blei- und Zinkfabrication zu Stolberg und in Wetsfafen », à Aix-la-Chapelle, la propriété de la partie de la concession de mines de fer, calamine et plomb, dénommée « Constantia », située en territoire belge et d'une superficie de 2.400 hectares environ.

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON, TOME XXXIV

INSTITUT NATIONAL DES MINES A. FRAMERIES-PATURAGES

Rapport sur les travaux de 1932 Ad. Breyre 3

SERVICE DES ACCIDENTS MINIERES ET DU CRISOU

Les accidents survenus dans les Charbonnages de Belgique pendant l'année 1928 G. Raven 183

Accidents survenus dans les travaux souterrains :
Les accidents causés par le grisou 183

MEMOIRE

L'exploitation des Mines de Cuivre aux Etats-Unis et au Canada (1^{re} suite) C. Demeure 205

NOTES DIVERSES

Aperçu sur l'activité des mines de houille du bassin du Nord de la Belgique, au cours du deuxième semestre 1932 J. Vrancken 247

Seie à charbon « Flottman » A. Linard 265

Les schistes bitumineux du Luxembourg belge E. Asselberghs et E. Mertens 277

BIBLIOGRAPHIE

Les maladies professionnelles, par Marcel Stassen, Membre du Conseil Supérieur d'Hygiène, Médecin-Directeur de l'Institut Provincial de Physiopathologie du Travail, à Liège. — Un volume de 337 pages, avec 39 figures, dans la collection « Bibliothèque Scientifique Belge », Georges Thone, Editeur, Liège. — 1933 Dr Langelez 293

Poussée des terres, par Max Möller, Docteur-Ingénieur, Professeur honoraire à l'Institut Technique de Brunswick. — (Edition française revue et complétée par H. Lurié). — Un volume in-16° colombier, 324 pages, 101 figures dans le texte. — Prix, relié : 142 fr. 50. — Editeur : Librairie Polytechnique Ch. Béranger, 1, quai de la Grande-Bretagne, Liège L.-L. Brison 295

STATISTIQUES

Belgique. — L'industrie charbonnière pendant l'année 1932. — Statistique provisoire et vue d'ensemble sur l'exploitation J. Lebacqz et H. Anciaux 299